

Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025

Publié le 04/12/2025

ID : 007-200039808-20251125-2025_11_12-DE

SLOW

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 25 novembre 2025

Convocation du 19 novembre 2025

N° 2025_11_012

Objet : Déchets - Convention pour l'organisation de la collecte des déchets ménagers et des déchets issus du tri sélectif du hameau de Vaudanoux – Commune de Rochecolombe

Le 25 novembre 2025 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à SALAVAS, salle communale sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Vincent CERVINO, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Jacques MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Hervé OZIL, Marianne PAILLERON, Anne-Marie POUZACHE, Yves RIEU, René UGHETTO, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE

Absents : Françoise HOFFMAN, Maryse RABIER

Pouvoirs : Richard ALZAS à René UGHETTO, Max DIVOL à Jean-Claude BACCONNIER, Simone MESSAOUDI à Guy CLEMENT, Françoise PLANTEVIN à Anne-Marie POUZACHE, Carole VANESSE à Nicolas CLEMENT

Secrétaire de Séance : Claude BENAHMED

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 5 - nombre de suffrages exprimés : 37

Vote contre : pour : 37 abstention :

Jean Claude DELON vice-Président en charge des déchets rappelle que la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche effectue la pré-collecte et collecte en porte-à-porte pour une partie des professionnels et ponctuellement de particuliers.

Compte tenu de l'éloignement des circuits de collecte du hameau de Vaudanoux situé sur la commune de Rochecolombe, la collecte des déchets de ce hameau occasionne un détour important pour le service de collecte de la Communauté de communes ou pour le prestataire.

Le service de collecte de la Communauté de communes de Berg et Coiron (CCBC) passe, de façon hebdomadaire, à proximité du hameau de Vaudanoux. L'objet de cette convention est donc d'organiser la collecte des déchets (ordures ménagères et tri sélectif) du hameau de Vaudanoux par les services de la CCBC pour une durée de 3 années.

Il est convenu que la facturation de la collecte soit basée sur une estimation du tonnage de déchets ménagers annuel collecté. Le coût annuel pour la collecte de Vaudanoux est égal au tonnage annuel estimé X coût du traitement des déchets de l'année n-1.

Un état annuel définira le montant de la prestation en fonction du coût à la tonne acquitté par la CCBC.

Le vice-Président demande aux conseillers de se prononcer sur cette convention.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du Président et après délibéré,

Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025

Publié le 04/12/2025

ID : 007-200039808-20251125-2025_11_12-DE

SLOW

Approuve la convention à passer avec la communauté de communes de Berg et Coiron, annexée à la présente délibération,

Autorise le Président à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant.

Le Président

Luc PICHON



Le Secrétaire de séance

Claude BENAHMED